



**Parlement francophone bruxellois**  
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission du Budget, de l'Administration,  
des Relations internationales et des Compétences résiduelles

---

**Convocation<sup>1</sup>**

**Vendredi 22 novembre 2013, à l'issue de la séance plénière**  
**Rue du Lombard, 69 – Salle 206**

Sous réserve de la décision du Bureau élargi du vendredi 15 novembre 2013

**Ordre du jour**

- 1. Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2013**  
99 (2013-2014) n° 2

**Projet de règlement ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2013**  
99 (2013-2014) n° 4

- Exposés de Mme Céline Fremault et de M. Rachid Madrane, ministres, pour ce qui concerne leurs compétences au sein de la commission.
- Discussion et examen des tableaux *partim*, pour ce qui concerne leurs compétences au sein de la commission.
- Avis.

---

<sup>1</sup> Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

## 2. **Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2014**

100 (2013-2014) n° 2

## **Projet de règlement contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2014**

100 (2013-2014) n° 4

- Exposés de Mme Céline Fremault et de M. Rachid Madrane, ministres, pour ce qui concerne leurs compétences au sein de la commission.
- Discussion et examen des tableaux *partim*, pour ce qui concerne leurs compétences au sein de la commission.
- Avis.

## 3. Divers

### Composition de la commission

Président : M. Hamza Fassi-Fihri  
Vice-présidents : M. Eric Tomas, M. Emir Kir

#### **Membres effectifs :**

PS : M. Philippe Close, M. Alain Hutchinson, M. Emir Kir, M. Eric Tomas  
Ecolo : M. Aziz Albishari, Mme Anne Herscovici, M. Vincent Lurquin  
MR : M. Philippe Pivin, M. Gaëtan Van Goidsenhoven  
FDF : M. Emmanuel De Bock, M. Serge de Patoul  
cdH : M. Hamza Fassi-Fihri

#### **Membres suppléants :**

PS : M. Mohamed Daïf, Mme Caroline Désir, M. Christian Magérus, M. Mohamed Ouriaghli, M. Charles Picqué  
Ecolo : Mme Dominique Braeckman, M. Jacques Morel, Mme Magali Plovie, Mme Barbara Trachte  
MR : M. Olivier de Clippele, M. Willem Draps, Mme Viviane Teitelbaum  
FDF : M. Michel Colson, M. Didier Gosuin, Mme Caroline Persoons  
cdH : M. Ahmed El Khannouss, M. Joël Riguelle

Article 15 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: *"En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une séance par un autre membre du même groupe"*.

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).